

Avis de constitution

SOCIETE « MARYKEN ASSURANCE INTERNATIONAL »

Siège Abidjan Treichville Rue 38 Avenue 15., Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025 , et enregistrés le 28/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARYKEN ASSURANCE
INTERNATIONAL »

Objet : La société a pour objet social tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger :

- Le Courtage en Assurance,
- Les Opérations de réassurances,
- Le conseil en assurance,
- Toutes autres activités commerciales

compatibles avec les activités sus cités

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Treichville Rue 38 Avenue 15., Lot
00, Ilot 00

Dirigeant(s) M BOLATY ANGELO OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05039 du 30/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27332/GTCA/RC/2025 du 30/04/2025

